

OPAH du Pays de Brie et Champagne vous avez un projet ? renseignez-vous !

pour faire connaître votre projet,
retournez le formulaire complété :

(à Urbam Conseil

- par courriel :
marne@urbam.fr
- par voie postale :
23 A rue André Dhôtel
08130 ATTIGNY

(dans votre mairie

l'équipe dédiée au suivi de l'OPAH
vous accompagne



03.24.71.00.91
marne@urbam.fr

des permanences proches de chez vous

Sézanne

1^{er} mardi de chaque mois de 10h30 à 12h30
Prétoire (salle Thibaud de Champagne)
Cours d'Orléans

Montmirail

2^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h
Communauté de Communes
4 rue des Fossés

Fère-Champenoise

3^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h
Communauté de Communes
150 rue des Verriers

Anglure

3^{ème} mardi de chaque mois de 13h30 à 15h30
Communauté de Communes
Promenade de l'Aube

Esternay

4^{ème} mardi de chaque mois de 10h à 12h
Mairie
10 Place du Général de Gaulle

démarches gratuites
et sans engagement



OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

(rénovation énergétique

(autonomie et maintien à domicile

(lutte contre la vacance

(habitat indigne et très dégradé

une opération soutenue par



pour améliorer votre logement

Vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un logement de plus de 15 ans que vous occupez ou que vous louez et vous avez un projet de travaux : l'OPAH concerne les logements des 96 communes du Pays de Brie et Champagne.



Un accompagnement gratuit et personnalisé

pour améliorer la performance énergétique d'un logement, adapter un logement au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, réhabiliter un logement indigne ou très dégradé, Urbam Conseil, opérateur mandaté par le Pays de Brie et Champagne, vous accompagne : informations et conseils, visites sur place, étude de faisabilité, évaluation énergétique, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de subventions et de prêts.

comment procéder ?

- 1 Je prends contact avec Urbam Conseil :
 - par téléphone : 03.24.71.00.91
 - par mail : marne@urbam.fr
 - en remplissant le formulaire joint
 - en me rendant à une permanence (planning au dos)
- 2 Je définis mon projet sur la base d'une visite et de conseils techniques : analyse des devis, vérification des critères techniques
- 3 L'équipe dédiée au suivi de l'OPAH est mon unique interlocuteur pour le montage de mon dossier de subventions
- 4 Lorsque les travaux sont terminés, Urbam Conseil réalise une visite de contrôle et m'accompagne pour l'obtention des subventions

(attention !

Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant l'accord des financeurs

Les informations recueillies dans le formulaire joint seront traitées de manière confidentielle par Urbam Conseil dans le cadre du suivi-animation de l'OPAH et seront conservées pendant la durée de l'opération. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant Urbam Conseil : 45bis rue de Nancy, BP 80246, 88007 EPINAL Cedex ou au 03.29.64.05.90

faites connaître votre projet

Vous envisagez des travaux de réhabilitation et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier, technique et administratif ?

Faites connaître votre projet en complétant le coupon réponse ci-dessous, ces démarches sont gratuites et sans engagement

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

Votre projet concerne :

- votre résidence principale
- un ou des logement(s) que vous louez
- un ou des logement(s) vacant(s)
- une copropriété

Adresse du logement ou de l'immeuble concerné :

Travaux envisagés :

- amélioration énergétique
- autonomie et maintien à domicile
- réhabilitation d'un logement inconfortable
- réhabilitation d'un logement dégradé
- réhabilitation d'un immeuble

Vous souhaitez être recontacté(e) :

- par courriel
 - par téléphone
- vos disponibilités (jours et horaires) :